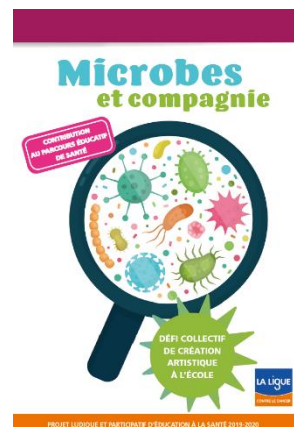




Défi collectif de création artistique à l'école 2019 / 2020

Déroulement - Comité du Nord -



1 – Le concours est ouvert aux classes de CP au CM2 des écoles publiques et privés du département du Nord. Les **inscriptions** au concours se font via l'envoi par mail ou voie postale de la fiche d'inscription (téléchargeable sur notre site web) **jusqu'au 20 décembre 2019**.

2 – L'**œuvre** réalisée (cf. règlement intérieur) accompagnée de sa fiche technique (téléchargeable sur notre site) doivent parvenir **avant le 30 avril 2020** au Comité départemental du Nord de la Ligue contre le cancer :

4 / 6 rue Pierre DUPONT -59 000 LILLE

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

3- Le Comité de pilotage se réunira entre 15 et le 20 mai 2020.
Nous vous informerons des résultats obtenus fin mai 2020.

Les **œuvres** seront réparties en deux groupes :

- Cycle 2 : CP, CE1, CE2
- Cycle 3 : CM1, CM2

Pour chaque cycle, le montant **des prix** attribués aux classes primées est le suivant :

- Premier prix : 350 euros
- Deuxième prix : 250 euros
- Troisième prix : 150 euros

4 - Chaque classe se verra décerner **un diplôme** pour sa participation au concours. En fin d'année scolaire, **chaque enfant gagnera un cadeau surprise** : un objet qui lui rappellera sa participation au concours et l'aidera à se souvenir des messages de santé évoqués à partir de la thématique tout au long de l'année scolaire.

5 – **Un questionnaire** d'évaluation vous sera remis en fin d'année afin de recueillir vos impressions, attentes et besoins pour les années à venir.

6 – Pour ceux qui le souhaite, il y aura possibilité de récupérer les œuvres des enfants à partir du 7 septembre 2020.

Plus d'information : www.ligue-cancer.net/cd59 > rubrique « Je découvre » > Nos actions de prévention

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Annaëlle REISER au 03 20 06 06 05 ou par mail via cd59@ligue-cancer.net